

Ce modèle de résolution est présenté à titre d'exemple et peut être modifié selon la réalité de votre milieu. Il peut également être transmis aux membres de votre conseil d'établissement. Simplement enlever le filigrane et cette phrase avant d'utiliser le modèle.

Utilisation des locaux mis à la disposition de l'école

ATTENDU QUE le pouvoir donné au conseil d'établissement d'approuver l'utilisation des locaux mis à la disposition de l'école est décrit à l'article 93 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU QUE l'article 39 de la *Loi sur l'instruction publique* énonce que l'acte d'établissement permet de connaître l'étendue des locaux qui peuvent faire l'objet de cette approbation;

ATTENDU QUE l'article 12 du *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire* indique que l'école doit prévoir un nombre de locaux suffisant pour les fins du service de garde et que les locaux, ainsi que l'équipement, le mobilier et le matériel de jeux utilisés par le service de garde doivent être en bon état, sécuritaires et adaptés aux besoins des élèves ;

ATTENDU QUE le SGC-21, écrit de gestion sur les élections municipales, provinciales et fédérales détermine les obligations des écoles en période électorale;

ATTENDU QUE l'entente municipale avec la ville de _____ prévoit le partage de certaines infrastructures de l'école après les heures de classes et de service de garde ainsi que durant la période estivale.

Il est proposé par _____ de demander à la direction de l'école :

D'ORGANISER l'utilisation des locaux durant les journées de classe en tenant compte des besoins des élèves tant en classe qu'au service de garde;

DE PRÉVOIR un nombre suffisant de locaux pour répondre aux besoins du service de garde;

DE METTRE EN PLACE un système de partage des salles de classe avec le service de garde, si requis;

DE S'ASSURER que les élèves fréquentant le service de garde aient également accès au gymnase et à la bibliothèque de l'école selon un horaire préalablement établi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (OU À LA MAJORITÉ)

Résolution n° _____